

Jean - Luc SOLER

Ingénieur-conseil , secteur
Risque chimique et métrologie

CARSAT sud-est

35, rue GEORGE

13386 Marseille CEDEX 20

Tel : 04 91858526 / Fax : 04 91857567

Documentation : 04 91 85		85 32
		85 36
		97 46

courriel : Jean-Luc.SOLER@carsat-sudest.fr

Evaluation et prévention du risque chimique

2ème étude de cas : fabrication de briques réfractaires



Evaluation et prévention du risque chimique

1^{er} poste de travail : chauffeur four



Evaluation et prévention du risque chimique

2^{ème} poste de travail : enfourneur



Evaluation et prévention du risque chimique

2^{ème} poste de travail : enfourneur



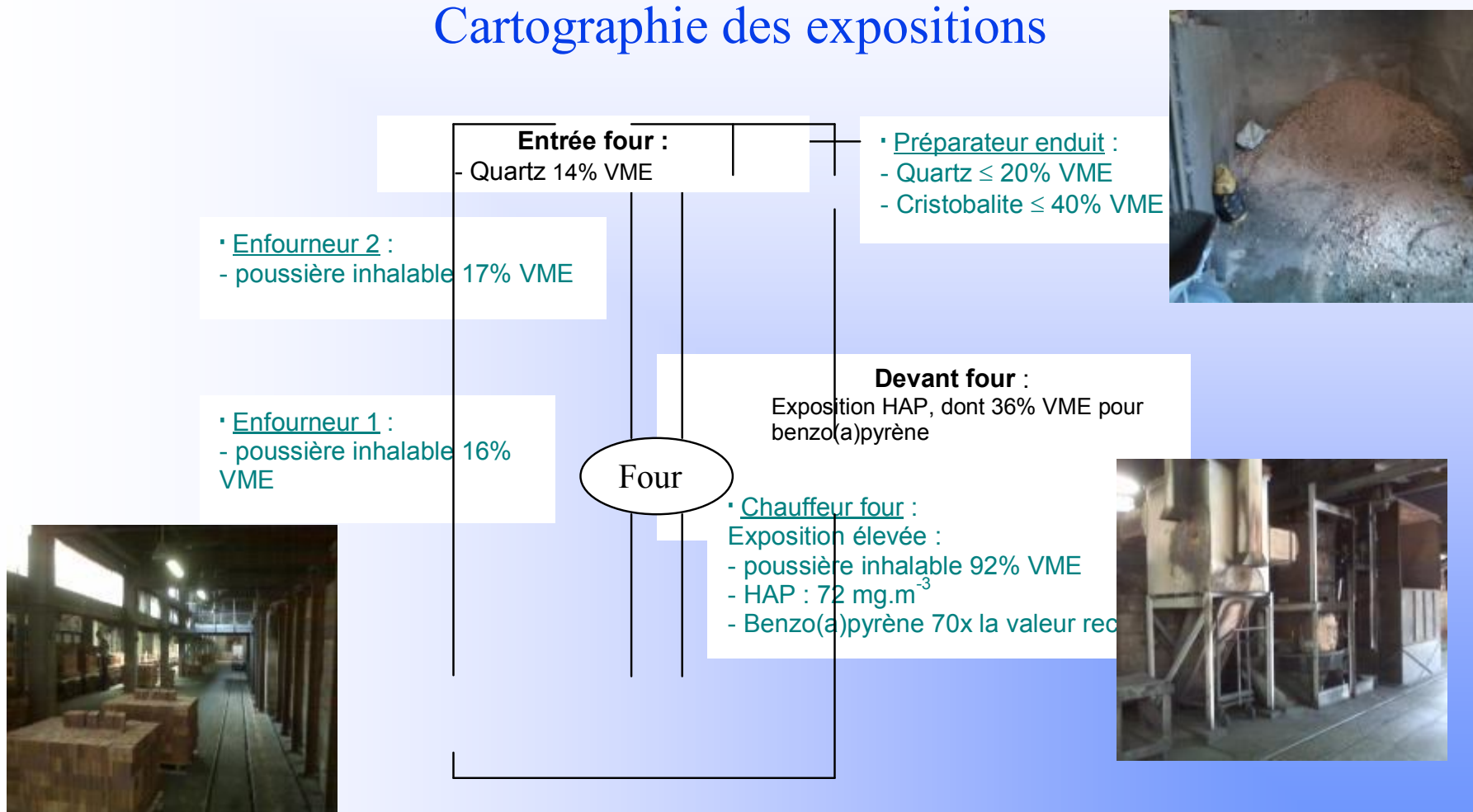
Evaluation et prévention du risque chimique

Prélèvements atmosphériques

- la fraction de **poussières inhalables** (fiche 002) ; totalité de ce qui peut être inhalé par le système respiratoire (particules $\leq 100\mu\text{m}$) – la valeur limite de moyenne d'exposition (VME) est fixée à **10 mg.m⁻³**.
- la fraction de **poussières alvéolaires** (fiche 002) ; particules d'aérosols de diamètre $\leq 4\mu\text{m}$. La VME est fixée à **5 mg.m⁻³**.
- les teneurs en **HAP** particulières (8 Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques recherchés) selon la fiche METROPOL 011 :
Nota : le benzo(a)pyrène est le seul HAP bénéficiant d'une valeur recommandée par la CNAM. Celle-ci est fixée à **150 ng.m⁻³**.
- les teneurs en **poussières de silice cristalline** (fiche 049) :
 $VME_{\text{Quartz}} = 0,1 \text{ mg.m}^{-3}$
 $VME_{\text{Cristobalite}} = 0,05 \text{ mg.m}^{-3}$

Evaluation et prévention du risque chimique

Cartographie des expositions



Evaluation et prévention du risque chimique

Mesures de prévention

- Substitution du process
- Substitution du ciment
- Ventilation
- EPI
- Mesures strictes d'hygiène
- Procédures de nettoyage

